



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE



AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE

CENTRE DE RESPONSABILITÉ : Direction de la Planification, des Etudes, du Suivi et de l'Evaluation

RAPPORT D'ACTIVITÉ

NOM ET FONCTION DU (DES) REPRESENTANT(S) DE L'AGENCE DE LA CMU : Equipes des Directions, Cellules et Services régionaux de l'Agence de la CMU	PERIODE DE L'ACTIVITÉ : 01 ^{er} et 02 Mars 2018	LIEU : Hôtel les flamboyants, Saly, MBOUR
PARTICIPANTS : voir feuille de présence		
TYPE D'ACTIVITÉ: Atelier de validation des performances de l'année 2017 et du PTA 2018 de l'Agence de la CMU		
OBJECTIFS PRINCIPAUX : L'objectif général est de procéder à la planification des activités de l'année 2018 après évaluation des performances de l'année 2017. Plus spécifiquement, il s'agit à travers une rencontre avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la		

mise en œuvre de la CMU de :

1. valider les performances de l'année 2017 en passant par le niveau de réalisation des activités ;
2. réviser le cadre de performance de l'Agence de la CMU ;
3. valider les cibles de l'année 2018 et les priorités définies ;
4. réviser le PTA de l'année 2018 en prenant en compte les priorités redéfinies et les possibilités de financement.

RESUME DE L'ACTIVITE :

Le Directeur Général de l'Agence de la CMU, dans son allocution d'ouverture est revenu sur un des principaux résultats enregistrés en 2017, le taux de couverture du risque maladie qui est passé à 49,3% au 31 décembre 2017, dont 20% à travers les mutuelles de santé. Il a conclu son propos en annonçant quelques uns des défis de la CMU à court et à moyen termes dont celui du maintien des acquis de 2017 en vue de l'atteinte des objectifs de 2018.

Après un rappel des objectifs et de l'Agenda, les travaux de l'atelier ont débuté par une présentation des performances de l'année 2017 de l'Agence de la CMU, effectuée par l'équipe de la DPESSE.

Les discussions qui ont suivi, ont tourné autour des points suivants :

- la nécessité pour l'Agence de la CMU d'élaborer un plan de formation de ses ressources humaines, notamment sur des thématiques particulières relatives à la protection sociale entre autres ;
- la nécessité d'élaborer des contrats d'objectifs avec les organisations mutualistes dans ce contexte de gestion axée sur les performances ;
- le faible niveau de mobilisation (11%) et d'exécution (10,9%) des ressources des partenaires techniques et financiers (PTF), qui est une question préoccupante à laquelle les équipes de l'Agence devront s'attaquer en 2018 ;
- le fort potentiel de la communication à travers les réseaux sociaux (Community management) et le site internet de l'Agence qui pourraient être des vecteurs efficaces de partage des performances de l'Agence ;
- la problématique de l'enrôlement des populations dans les mutuelles de santé, (aussi bien nouvelles qu'anciennes) avec le défis de la fidélisation des bénéficiaires, a été un des points essentiels de discussion ;
- la problématique de l'enrôlement des bénéficiaires du programme national de bourse de sécurité familiale (PNBSF), qui pourrait être une des raisons de l'affaiblissement d'une frange importante de mutuelles de santé. Une autre de ses externalités négatives pourrait être le comportement attentiste de certaines populations qui souhaitent bénéficier de la gratuité de la prise en charge ;
- les stratégies de massification des mutuelles de santé avec la nouvelle orientation portée sur les adhésions de groupe (secteur informel, monde rural, etc.) ;
- l'approche multisectorielle à promouvoir notamment à travers la redynamisation du comité national interministériel sur la CMU ;
- le nécessaire renforcement de la communication sur la CMU en général et sur les réalisations de l'année 2017 en particulier notamment auprès d'acteurs clés comme les PTF ;
- l'effectivité du recrutement des gérants de mutuelle de santé dans le cadre du processus de professionnalisation de ces organisations.

La deuxième présentation a porté sur les cibles de l'année 2018 et les défis de l'Agence de la CMU.

Partant des réalisations de 2017, l'exercice consistait à définir les cibles des mutuelles de santé, par région, suivant que l'objectif de couverture du risque maladie soit de 60%, 65% ou 76% en fin d'année 2018.

Les projections partagées ont fait l'objet d'une validation par les participants et l'objectif de couverture de 60% en fin d'année 2018 a été retenu.

Les principaux points de discussion ont tourné autour de :

- la nécessité de mener une évaluation exhaustive du niveau de couverture des systèmes d'assurance maladie obligatoire à travers l'imputation budgétaire (pour les actifs de la fonction publique et les retraités du FNR), les Institutions de prévoyance maladies (IPM) pour les travailleurs du secteur privé, les assurances privées commerciales et l'Institut de prévoyance retraite du Sénégal (IPRES). Cette proportion est toujours estimée à 11% de la population générale selon l'état des lieux de 2008.
- Prendre en compte les contraintes budgétaires pouvant influencer la réalisation des objectifs définis. Ainsi, il a été retenu de passer à l'effectivité de l'enrôlement administratif des bénéficiaires de la quatrième génération des BSF et du reste de détenteurs de la carte d'égalité des chances (CEC).

La dernière présentation consistait en un rappel du cadre de performance de l'Agence de la CMU en prélude à l'exercice de mise à jour à travers des travaux de groupes autour des trois axes que sont : l'axe assurance maladie, l'axe assistance médicale et le pilotage de l'Agence.

Le reste de la première journée a été consacré à ces travaux et à leur restitution en fin d'après midi.

Le deuxième et dernier jour de l'atelier a démarré par une présentation du nouvel outil harmonisé de suivi trimestriel du PTA 2018. Il a été recommandé dans les discussions qui ont suivi, d'accompagner les services de l'Agence dans l'utilisation et le remplissage de cet outil pour un renforcement des capacités en suivi et évaluation des entités de l'Agence.

Le plan de travail annuel consolidé a ensuite été présenté par l'équipe de la DPESE suivi de la présentation sur le budget exécuté de 2017 et les prévisions de 2018 effectuée par la Direction de l'Administration et des Finances (DAF). À l'issue de ces deux présentations, les PTF qui accompagnent la CMU ont pu partager leurs engagements. Concernant la Banque Mondiale, sa représentante a annoncé la finalisation du processus de restructuration du projet financement santé et nutrition (PFSN). C'est seulement après ce processus que la Banque Mondiale pourra annoncer ses prévisions concernant la CMU.

Après ces échanges, les services de l'Agence sont retournés en travaux de groupes pour la mise à jour du PTA consolidé tenant compte des enveloppes budgétaires disponibles.

RESUMÉ DES RESULTATS MAJEURS DE L'ACTIVITÉ :

1. Les performances de l'année 2017 sont validées
2. Le plan consolidé de travail de l'année 2018 est mis à jour tenant compte des enveloppes disponibles
3. Le cadre de performance de l'Agence de la CMU est mis à jour
4. Les cibles et défis de l'année 2018 sont validés par les services de l'Agence, avec à sa tête le Directeur général
5. Un canevas harmonisé de rapport de suivi trimestriel est validé par l'ensemble des services de l'Agence de la CMU, aussi bien du niveau central que du niveau régional

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS :

1. Renforcer la communication autour des réalisations de l'Agence de la CMU en 2017

2. Élaborer et mettre en œuvre le plan de formation des ressources humaines de l'Agence
3. Passer à la mise en œuvre effective du PTA 2018 en vue de l'atteinte des objectifs fixés
4. Accompagner les services de l'Agence de la CMU dans l'exercice de suivi et évaluation axés sur les résultats

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES :

1. Présentations de l'atelier: performances de 2017; cibles de 2018; cadre de performance; PTA 2018 et budget de 2018.
2. Canevas harmonisé de suivi trimestriel
3. Cadre de performance mis à jour

DATE : Fait à Dakar le 06 Mars 2018